

La ministre encourage les élus du PETR à garder la cadence

Jacqueline Gourault a rencontré pendant une heure les élus souhaitant s'organiser hors Métropole

Oublié le temps où les élus du Pays d'Arles nourrissaient plus de chicayas que de discours constructifs sur l'avenir des 29 communes du Pays d'Arles, toutes hors Métropole Aix-Marseille. Le rendez-vous, mercredi soir, à Paris, pour rencontrer Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, en est une nouvelle illustration. Le rendez-vous, à la demande de Bernard Reynès, député de la 15^e circonscription, s'est déroulé en présence d'élus représentatifs du dossier, et du territoire: Monica Michel, députée de la 16^e circonscription; Hervé Schiavetti, maire d'Arles; et Hervé Chérubini, maire de Saint-Rémy et président de la communauté d'agglomération des Alpilles (CCVBA).

Forts de résultats d'études avançant que le Pays d'Arles avait les arguments et les atouts pour s'en sortir économiquement et financièrement, sans devoir être rattaché à la tentaculaire Métropole Aix-Marseille; l'idée était d'expliquer à la Ministre que ce territoire, en cas de fusion du Département avec Aix-Marseille, voulait se donner les moyens pour faire cavalier seul, et exercer les compétences du département, sous réserve de percevoir les recettes inhérentes et suffisantes.

Pas de mauvaise nouvelle

Au sortir de la réunion, les quatre élus ont tous salué l'écoute, la franchise et la disponibilité, pendant une heure, de la ministre - accompagnée par sa conseillère et un conseiller du Premier ministre. "Par rapport à notre volonté de ne pas intégrer la métropole, et voir disparaître notre département", Ber-



Bernard Reynès, Hervé Chérubini, Monica Michel et Hervé Schiavetti ont rencontré la ministre auprès du ministre de l'Intérieur Jacqueline Gourault pendant une heure mercredi soir. / PH B.S. ET N.V.



nard Reynès a retenu trois points. "Il n'y a pas d'échéancier, donc nous avons le temps de travailler. Il n'y a pas non plus de plan arrêté par le Gouvernement pour notre territoire. Et enfin la ministre fera part à Pierre Dartout, préfet de Région des propos que nous avons eus! Nous allons donc très rapidement prendre rendez-vous pour continuer le dialogue..."

La mauvaise nouvelle, qui aurait pu consister à s'entendre dire que les élus du Pays d'Arles

allaient devoir rentrer dans la Métropole, est donc écartée. Mieux, "la ministre a assuré qu'il n'y aurait pas de fusion, s'il n'y avait pas la volonté des élus" a souligné Bernard Reynès.

Pour autant, "s'il n'est jamais ressorti des propos de la Ministre l'absorption par la Métropole, s'il n'existe à ce jour pas de calendrier, cela ne veut absolument pas dire qu'il ne faut pas continuer à travailler" a souligné Hervé Chérubini. Hier après-midi en bureau syndical,

puis en comité syndical prochainement, devrait ainsi être validé le financement pour lancer des études plus approfondies. Pour des dizaines de milliers d'euros cette fois, en attendant plusieurs scénarios.

Projet de territoire

"Face à une Métropole qui patine, nous avons l'intention de construire un vrai projet de territoire" assure le président des Alpilles, "de ne pas être seulement dans la résistance". "Le PETR

vient de franchir une nouvelle étape, il faut absolument qu'il poursuive dans la voie tracée. Les élus doivent être unis pour permettre de faire avancer le dossier sereinement" a réagi Monica Michel. La députée assurant qu'elle resterait "présente, attentive et vigilante." La ministre va informer le préfet Dartout des attentes des élus pour le territoire. Afin qu'il devienne un interlocuteur "facilitateur", selon les termes d'Hervé Schiavetti.

S'il a semblé que Jacqueline Gourault ne soit pas favorable à une reproduction du schéma du Rhône pour le Pays d'Arles, en revanche l'idée de la création d'une collectivité territoriale à statut particulier fait son chemin. Car si le Département ne faisait qu'un avec la Métropole, et que le Pays d'Arles fasse son bonhomme de chemin, ce sont les modalités d'exercice des compétences qui sont à définir. Avec une seule interco, les trois? C'est là tout l'enjeu des rencontres avec la préfecture et des scénarios avec les cabinets d'étude.

Que l'État, via la Préfet, entre dans la danse peut être perçu comme une aide logistique précieuse. Mais il faudra aussi être prudents, "le préfet suit la position du Gouvernement, qui peut changer, donc nous devons être solides." Un sentiment partagé par Hervé Schiavetti. "La Camargue, la Crau et les Alpilles existent depuis longtemps à Paris. Il n'est pas du tout dans l'intention de ceux qui gouvernent d'oublier ce territoire." Reste à l'aider à conserver sa typicité. Pour le maire d'Arles, "la question du Pays d'Arles a toute sa place dans le schéma territorial qui est toujours en cours, porté par le préfet." **Julie ZAOU**